



COMMUNE  
DE  
MONTCHERAND  
Sur la Place 1

MUNICIPALITE DE  
MONTCHERAND

Préavis n° 09-2015 du 9 novembre 2015

**Préavis municipal** relatif à l'approbation du projet de réfection du mur de soutènement du Grand Contour ainsi que l'octroi d'un crédit de Frs. 98'800.- pour les travaux.

## 1. But du préavis

Le présent préavis demande l'approbation et l'octroi d'un crédit par le Conseil général pour le projet de réfection du mur de soutènement du Grand Contour.

## 2. Préambule

Depuis quelques années, le mur de soutènement du Grand Contour s'affaisse. Depuis 2008, la Municipalité a mandaté le bureau DTP géomètre à Orbe afin de mesurer l'évolution de la situation. Suite aux fortes précipitations de 2014, le mouvement du mur s'est accéléré. Les dernières mesures d'avril 2015 indiquent un déplacement horizontal jusqu'à 36 mm, dont 7 mm depuis juin 2014.

Suite à ce constat, la Municipalité a mandaté le bureau de géotechnique De Cérenville pour une évaluation des risques d'éboulement. Le rapport a confirmé la nécessité d'une intervention dans un délai de trois ans.

Au printemps 2015, la Municipalité a chargé le bureau Nicod Ingénieurs civils SA à Orbe d'étudier la réfection de ce mur. Dans la situation présente, le bureau Nicod préconise les travaux suivants :

- Ancrage du mur au moyen de clous associés à des plaques métalliques de 500 x 500 x 25 mm boulonnées sur les tirants afin de reprendre les efforts horizontaux subits par le mur. Le jointage des blocs formants le mur devra être restauré afin d'éviter les infiltrations d'eau et l'action néfaste du gel et du dégel sur la stabilité de celui-ci.

La route cantonale passant au pied de ce mur ainsi que les maisons présentes en dessus de celui-ci, La Municipalité a décidé d'entreprendre ces travaux dans les meilleurs délais.

C'est la raison pour laquelle, La Municipalité demande au Conseil général l'approbation du projet de réfection du mur de soutènement du Grand Contour ainsi que l'octroi d'un crédit pour réaliser ces travaux.



Coût du projet :

- Travaux d'assainissement	Frs 88'000.-
- Honoraires ingénieurs civil	Frs 10'800.-
<b>Total</b>	<b>Frs 98'800.-</b>

Financement du projet :

Le financement de ce projet est prévu par l'ouverture d'un compte d'investissement de Frs 98'800.-.

Ce crédit sera couvert par les liquidités de la Commune, soit par un emprunt total ou partiel aux meilleures conditions dans le cadre du plafond d'emprunt de Frs 2'000.000.- voté par le Conseil Général le 8 décembre 2011.

### 3. Conclusion

En conclusion, la Municipalité invite le Conseil général à accepter le projet de réfection du mur de soutènement du Grand Contour ainsi que l'octroi d'un crédit de Frs 98'800.- pour effectuer ces travaux.

## LE CONSEIL GENERAL DE MONTCHERAND

Sur proposition de la Municipalité, entendu le rapport de sa commission et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

### d é c i d e :

Art. 1 : La Municipalité est autorisée à effectuer les travaux de réfection du mur de soutènement du Grand Contour.

Art. 2 : Un crédit d'investissement de Frs 98'800.- lui est accordé à cet effet.

Art. 3 : La dépense sera financée par l'ouverture d'un compte d'investissement amortissable sur 30 ans.



Le syndic : Jean-Michel Reguin

La secrétaire : Sandra Cunsolo

**Municipal délégué : Bertrand Gaillard**